

La reconversion des papeteries passe par la dépollution du site

Pour garantir la santé publique, les élus élargissent les projets de reprise.

Lors d'un conseil municipal exceptionnel, les élus de Malaucène ont voté à l'unanimité, mardi soir, une délibération pour ouvrir les possibilités de reconversion des papeteries à d'autres secteurs d'activité. L'objectif étant d'obliger Schweitzer-Mauduit à réaliser la dépollution du site avec le niveau d'exigence maximum. "Si on s'arc-boute sur une seule reprise industrielle, a expliqué le maire, Dominique Bodon, le groupe n'est tenu qu'à une dépollution a minima. Si on ouvre à d'autres activités, de l'habitat, du tourisme, les normes seront plus contraignantes."

Une décision prise en urgence car mercredi, une réunion entre Schweitzer-Mauduit et les services de l'État devait faire justement un point sur le coût et les modalités de cette dépollution. "Il faut nous protéger et nous rendre à l'évidence, a poursuivi Dominique Bodon, les 33 ha ne seront pas repris par une seule activité. Il faut donc envisager une reconversion harmonieuse avec plusieurs possibilités."

Projet Brownfields

Laurence Ortega, responsable du développement économique de la CoVe et Marie-Laure Bonin, responsable du service tourisme ont insisté sur les enjeux pour la commune, détaillant les atouts et les freins, évoquant les projets en cours comme la reconversion des Platrières, la création d'une nouvelle résidence et elles ont évoqué des pistes. Une société parisien-



Il va falloir démonter et dépolluer avant d'envisager un nouveau projet.

/ PHOTO CYRIL HIÉLY

ne, Brownfields serait déjà en contact avec Schweitzer-Mauduit pour racheter le site, dépolluer, démonter et reconstruire. On parle d'un programme mixte, de 25 000 m² Shon (surface hors œuvre nette) pouvant créer 230 emplois. Il propose de faire de l'habitat, de l'hébergement touristique, des activités de bien-être... Ce projet s'inscrit, selon Laurence Ortega, dans le positionnement de développement touristique durable de la CoVe.

Le maire a ajouté qu'un deuxième candidat s'était présenté depuis, avec un projet reliant les papeteries, les Platrières

"Rien n'est fait. Ce qui est sûr, c'est que nous ne voulons pas du tout-tourisme." D. BODON

et la station du Mont-Serein. "Rien n'est fait. Ce qui est sûr, c'est que nous ne voulons pas du tout-tourisme. On peut aussi imaginer une maison de retraite, une pépinière d'entreprises..."

Aux rares questions des élus, il a précisé que s'il n'avait pas le pouvoir de choisir l'acquéreur,

le conseil municipal restait maître en matière d'urbanisme. "On a été élus sur le thème de la ruralité, a ajouté Bénédicte Martin, première adjointe, nous n'en démordrons pas."

Selon le maire, la pollution n'est pas aussi importante qu'on pouvait le craindre, et ne concernerait que du trichlorure dans le sol, sous l'usine.

En ce qui concerne les bâtiments, Schweitzer-Mauduit est en train de les vider, les machines sont déjà parties et dans quelques jours, les locaux seront complètement déserts.

Martine QUINETTE

mquinette@laprovence-presse.fr

Le syndicat CGT vaclusien s'adresse au Préfet

Dans une lettre ouverte, il revient sur la convention de revitalisation du bassin d'emploi et l'interpelle sur la "réalité" de cette revitalisation.

Le 10 novembre 2009, le Pdg de Schweitzer-Mauduit, Michel Fievez et le Préfet du Vaucluse, François Burdeyron ont signé une convention de revitalisation du bassin d'emploi. Quand une entreprise ferme et licencie, elle a obligation de verser une contribution, à hauteur de 4 SMIC par emploi supprimé. Cette manne s'ajoute à d'autres fonds

destinés à la création de 200 emplois en trois ans et sur un territoire comprenant 42 communes. Le syndicat CGT a adressé une lettre ouverte au Préfet dans laquelle ils regrettent que leurs observations n'aient pas été prises en compte au moment de la rédaction de cette convention et ils contestent le "contexte tel qu'il est présenté par SWM et l'Etat". "Pour nous le contexte se limite à: SWM a décidé de se désengager du tipping, de fermer le site et de supprimer 211 emplois". Et il l'alerte sur le montant de la contribution financière,

qui devrait être de 1,1 M€, alors qu'elle n'est que de 975 000 €. "Nous ne pouvons comprendre un tel cadeau fait à une entreprise qui a fait fi de toute morale". La CGT a demandé un bilan précis de la première revitalisation concernant les 69 licenciements de la machine à papier et l'attend toujours. "Nous ne pouvons qu'interpeller le représentant de l'Etat sur la signification d'une telle mise à l'écart de l'organisation syndicale CGT. Nous entendons être partie prenante dans ce dossier sensible."

M.Q.



Les véhicules des démonteurs polonais dans l'usine de Malaucène...

MALAUCENE. L'usine est démantelée ; la plupart des anciens des Papeteries sont dans « la nature »...

Les Papeteries ont vécu

■ La fermeture des Papeteries a provoqué une hémorragie dans le tissu économique de Malaucène. Sur les 211 salariés concernés, seuls 34% ont retrouvé un travail... Et encore ce pourcentage est à apprécier en regard des 69 autres qui ont fait partie de la première charrette... De plus, dans ces 34%, tous n'ont pu dégouter un plein temps, mais seulement un CDD ou ont monté leur propre entreprise avec tous les risques que cela comporte.

La faute à qui ?

Parmi les métiers qui ont disparu, on trouve à aussi : agent de change. Agent de change et papetier de Malaucène ont ceci en commun que leur disparition, contrairement aux métiers artisanaux, n'est pas due à l'industrialisation mais aux appétits boursiers.

L'agent de change travaillait à la Bourse de Paris. Son travail consistait à vendre ou à acheter,

sur ordre des actionnaires, les actions des sociétés cotées sur cette place boursière. Les agents de change exerçaient leur métier à titre individuel. Ce sont maintenant des sociétés de bourse ou des banques qui ont pris leur place. Mais ils n'ont pas vraiment disparu ; devenus salariés de ces sociétés, on les appelle maintenant « traders ».

Quant au métier de Papetier, il n'existe plus à Malaucène à cause de l'appétit des actionnaires de « Schweitzer Maudit » qui veulent des profits de plus en plus élevés. Cela va plus loin que l'industrialisation qui a abaissé les coûts de fabrication. L'actionnaire a décidé que le blocage des salaires ne suffisait pas.

Pour engranger des profits plus importants, il faut déplacer les usines-là où la main d'œuvre est bon marché. Le Papetier de Malaucène disparaît mais on lui propose une « nouvelle vie » en Po-

logne, à 450 euros par mois.

L'actionnaire, lui, n'a pas besoin de se déplacer, l'action reste cotée à la Bourse de New-York. Le « maudit Schweitzer », a été soutenu par le Ministre du Travail quand il a prétendu que les 211 licenciements de son usine de Malaucène étaient des licenciements « économiques ». Ce dernier n'a pas hésité à désavouer ses services de l'Inspection du travail qui avaient reconnu le caractère boursier des licenciements. Fort de ce soutien, S-M ne se cache plus : il vend les machines et les fait enlever pour les réinstaller en Pologne. Des machines prétendument obsolètes mais qui font tout à fait l'affaire ailleurs.... Provisoirement.

Quand les salaires seront trop élevés à son goût, le maudit actionnaire Schweitzer ira ailleurs. Aux Philippines peut-être ? Mais il y est déjà, amis polonais.

Sauvetage, revitalisation, les mots ont-ils un sens ?

■ Les salariés protégés des papeteries de Malaucène ont donc appris à quel point leur employeur Schweitzer Mauduit les estime. Tenu de les reclasser dans une usine du groupe, il ne trouve rien moins que de proposer à ces salariés très qualifiés d'aller rejoindre une des usines qu'il a ouvert en Pologne en tondant le site de Malaucène, pour des salaires compris entre 450 euros et 700 euros par mois. Et pour le représentant du patron voyou, pas de problème : « ça correspond au prix du

marché, le coût de la vie est très bas la bas... » Outre qu'ainsi il ne respecte pas le Code du travail qui prévoit tout de même que le poste proposé soit dans les conditions de salaires équivalentes à celui perdu, on notera le cynisme des accapareurs, qui n'étonne personne en Vaucluse, à part peut être les services de l'Etat... Car depuis le départ de ce « plan de sauvegarde de l'emploi », puis du « plan de revitalisation, on ne compte plus les cadeaux

et facilités faits au groupe qui détenait les papeteries, et a d'un coup de crayon, liquidé 500 ans d'industrie à Malaucène ». Dans une lettre ouverte au préfet, le syndicat CGT, rappelle les mauvais coups de l'Etat : « la décision de l'ancien Ministre du Travail qui a déjugué à deux reprises les décisions de l'administration qui avait refusé le licenciement économique » désignant le groupe SWM comme « seul responsable du sinistre social » ; le syndicat s'insurge aussi contre les ristournes qui ramènent la

participation de l'entreprise de 1 114 924 euros à 855 000 euros, ce qui représente une ristourne de 24 %... Nous apprenons entretemps que le coût de la dépollution sera élevé, peut-être plus que prévu, choses entendues notamment au cours d'un conseil municipal exceptionnel et hâtif (affiché mardi à 16h pour se tenir en soirée), lors duquel le maire remet au goût du jour un projet d'habitations et de thalassothérapie sur le site industriel. Les papeteries ont vécu...



Les véhicules des démonteurs polonais dans l'usine de Malaucène...

« Pas un seul équipement de Malaucène n'ira en Pologne. »

M. Fievez, directeur de SWM Europe sur radio Vaucluse le 25/01/2011

Ils font du tourisme alors ??